

**Nous informons notre aimable clientèle  
que votre crêperie subit  
une FERMETURE ADMINISTRATIVE D'UN MOIS  
pour...OUVERTURE TARDIVE DE NUIT...!**

*En plein centre de Paris et dans un quartier qui vit principalement la nuit,  
nos décideurs, ces gens qui nous gouvernent, ont jugé bon d'infliger une sanction aussi lourde  
à un commerce de proximité pour "dépassement des horaires d'ouverture...!"  
Ils annoncent des plans de milliards, contre la crise économique et le chômage et en même temps  
ils se prennent le luxe de fermer les commerces de proximité pour ouverture tardive...!*

